

Le licencié

Vous remplissez les conditions :

Allocataire RMI ou allocataire CAF dont le QF est \leq à 445 €,
Agé(e) de 6 ans et +, habitant de Meurthe-et-Moselle
Cap Sport 54 permet de bénéficier d'une remise sur les frais d'inscription à une activité sportive encadrée (50 euros maxi)

RAPPEL

*Si vous avez entre 6 et 25 ans et que vous habitez à Heillecourt, Houdemont, Jarville, Laxou, Ludres, Malzéville, Nancy, Tomblaine, Villers-lès-Nancy, Champigneulle ou encore à Essey-lès-Nancy, vous dépendez du dispositif Pass'Sport et Culture.
Dans ce cas, adressez-vous à l'association en téléphonant au **03 83 21 01 43**
Ou si vous habitez Pompey, Frouard, Liverdun, adressez-vous à l'Omnisports Frouard-Pompey au **03 83 49 17 96***

Renseignements relatifs au bénéficiaire de l'aide (à remplir par le représentant légal)

(Ne pas oublier de se munir de l'original de l'attestation d'allocation de la CAF)

Nom et prénom :

Date de naissance : soit ans (à ce jour)

Adresse :

Code postal et ville :

Pour le mineur, merci de renseigner cette partie concernant les parents :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Numéro de téléphone :

Numéro d'allocataire de la CAF de la famille :

Montant du quotient familial de la CAF :

Situation sociale de l'allocataire de la CAF :

RMI : OUI NON

Je soussigné(e),, certifie sur l'honneur l'exactitude des éléments mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature du représentant légal,

L'association sportive

Partie à remplir par le club (non privé)

(merci de transmettre l'imprimé au conseil général de Meurthe-et-Moselle
DIRDEV SERVICE DES SPORTS 48, rue du Sergent Blandan CO 90019 54035 NANCY CEDEX)

Nom de l'association (ou cachet) :

Adresse :

Téléphone :

Activité choisie : Catégorie :

Dates de l'activité (obligatoire) : du..... au

Selon le TARIF, deux cas de figures possibles :

Si le coût de l'inscription est inférieur ou égal à 62 €, merci de remplir ce tableau	Attention ! Si vous avez entre 11 et 16 ans et que vous bénéficiez du dispositif Pass Loisirs de la CAF, c'est ce dernier qui est prioritaire. CAP SPORT 54 ne s'appliquera pas dans ce cas.		
	1	Coût de la licence (cotisation + adhésion + assurance...)€
	2	Calcul de 20 % du tarif de la licence = participation minimum du bénéficiaire€
		Subvention du conseil général = 1 - 2 (doit être inférieure à 50 €)€
			A encaisser par l'association
			Somme versée par le conseil général de Meurthe-et Moselle à l'association

Si le coût de l'inscription est supérieur ou égal à 63 €, merci de remplir ce tableau	1	Coût normal de la licence (cotisation + adhésion + assurance...)€	
	1	Tarif préférentiel appliqué par l'association (si c'est le cas)€	
	2	Autres aides perçues (Pass Loisirs CAF, commune, autre... à préciser)€	Pour information : possibilité de cumuler
	3	Subvention du conseil général A déduire du coût de la licence	- 50 €	Somme versée par le conseil général de Meurthe-et Moselle à l'association
		Montant à la charge du bénéficiaire = 1 - 2 - 3		A encaisser par l'association

Je soussigné(e)..... agissant en qualité deau sein de l'association :

* M'engage à fournir des informations non erronées sur les tarifs, les activités et les conditions de fonctionnement du club.

* Déclare avoir pris connaissance de l'attestation CAF du bénéficiaire et certifie que : (cocher la case correspondante)

- Le quotient familial mensuel est inférieur ou égal à 445 €
 La personne est bénéficiaire du RMI ou est son ayant droit

* La somme de euros correspondante à la part résiduelle à la charge du bénéficiaire a été réglée par :

- chèque espèces autres

Fait à le

Signature du représentant légal
du bénéficiaire de CAP SPORT 54

Cachet du club et signature
du responsable de l'association

Merci de prévoir si possible une photocopie à remettre au bénéficiaire et 1 à conserver par l'association